

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 657,50	3 657,50		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	2 585,44	2 585,44		
	Autres immobilisations corporelles	18 737,12	10 175,36	8 561,76	3 049,78
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 919,00		1 919,00	500,00
	TOTAL (II)	26 899,06	16 418,30	10 480,76	3 549,78
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	236 005,69	4 103,56	231 902,13	147 427,00
	Autres créances	55 637,80	3 878,56	51 759,24	43 986,05
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	10 641,08		10 641,08	5 383,35
	Charges constatées d'avance	220,75		220,75	945,00
	TOTAL (III)	302 505,32	7 982,12	294 523,20	197 741,40
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		329 404,38	24 400,42	305 003,96	201 291,18

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	10 000,00	10 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	1 000,00	1 000,00
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(19 075,22)	860,15
	Résultat de l'exercice	(106 061,49)	(19 935,37)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(114 136,71)	(8 075,22)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 195,71
	Emprunts et dettes financières divers (3)	133 851,74	1 351,74
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 241,05	81 284,85
	Dettes fiscales et sociales	179 699,84	122 291,28
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 348,04	3 242,82
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	419 140,67	209 366,40
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	305 003,96	201 291,18
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(106 061,49)	(19 935,37)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	419 140,67	209 366,40
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 195,71
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière définies par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **305 004** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 267 447** euros et un total **charges** de **1 373 508** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-106 061** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Matériel de bureau& informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	3 657,50					3 657,50
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 657,50					3 657,50
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 585,44					2 585,44
	Instal., agencement, aménagement divers	3 760,00		2 371,35			6 131,35
	Matériel de transport	4 600,00		35 789,84		31 079,00	9 310,84
	Matériel de bureau, mobilier	3 294,93					3 294,93
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 240,37		38 161,19		31 079,00	21 322,56	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	500,00		1 419,00			1 919,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00		1 419,00			1 919,00
TOTAL		18 397,87		39 580,19		31 079,00	26 899,06

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 657,50			3 657,50
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 657,50			3 657,50
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 585,44			2 585,44
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	710,22	656,83		1 367,05
	Matériel de transport	4 600,00	913,38		5 513,38
	Matériel de bureau, mobilier	3 294,93			3 294,93
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 190,59	1 570,21		12 760,80
TOTAL		14 848,09	1 570,21		16 418,30

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	3 934,54	4 103,56	3 934,54	4 103,56
	Autres	766,71	3 878,56	766,71	3 878,56
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 701,25	7 982,12	4 701,25	7 982,12
TOTAL GENERAL		4 701,25	7 982,12	4 701,25	7 982,12
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			7 982,12	4 701,25	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 919,00		1 919,00
	Clients douteux ou litigieux	5 608,92	5 608,92	
	Autres créances clients	230 396,77	230 396,77	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 192,46	5 192,46	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 190,78	6 190,78	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	35 176,00	35 176,00	
	Débiteurs divers	9 078,56	9 078,56	
	Charges constatées d'avances	220,75	220,75	
	TOTAL DES CREANCES	293 783,24	291 864,24	1 919,00
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	102 241,05	102 241,05		
	Personnel et comptes rattachés	119 393,99	119 393,99		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 802,85	58 802,85		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 503,00	1 503,00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	133 851,74	133 851,74		
	Autres dettes	3 348,04	3 348,04		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	419 140,67	419 140,67		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 351,74			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	100,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	100,0000	10 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		99 038
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 732
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	3 732	
Dettes fiscales et sociales		95 306
<i>PROVISIONS POUR CONGES PAYES</i>	72 433	
<i>CH. SOC. S/ CP</i>	11 976	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	4 440	
<i>FORMATION PRO. CONTINUE</i>	5 498	
<i>ETAT-CHARGES A PAYER</i>	959	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Produits à recevoir		6 325
Autres créances		6 325
<i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>6 325</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		221	221
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			221

--

A.DOMI
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 21, Avenue du Docteur
Paul Durand
26600 TAIN L'HERMITAGE
501 602 163 R.C.S. ROMANS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 20 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars à seize heures, au siège social,

La Société A2MICILE EUROPE, SAS au capital de 1 091 661,00 Euros, ayant son siège social sis 9, allée Cérès à 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 508 974 128, représentée par Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président,

propriétaire de la totalité des cent (100) actions de cent (100) Euros chacune, composant le capital de la Société A.DOMI, associée unique de ladite société,

en présence de Monsieur Vincent CHAULET, Président non associé,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Monsieur Vincent CHAULET, en sa qualité de gérant non associé de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024;
- l'affectation du résultat de cet exercice ;
- la constatation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- le renouvellement du mandat du gérant ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve l'inventaire et les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice clos le 31 décembre 2024, un résultat déficitaire de 106.061,49 Euros.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'associée unique donne quitus de sa gestion au gérant, pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'un montant de 106.061,49 Euros, que nous vous proposons d'affecter intégralement au report à nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé enfin que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement (€)	Revenus non éligibles à l'abattement (€)
31/12/2023	-	-
31/12/2022	-	33.000,00
31/12/2021	-	-

TROISIEME DECISION

L'associée unique, conformément à la loi, prend acte et approuve l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de renouveler le mandat du Président, Monsieur Vincent CHAULET, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2025.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

La Société A2MICILE EUROPE S.A.S,
Représentée par son Président,
Joël CHAULET

Vincent CHAULET
Président